

# Le Dumbéa

Septembre-octobre 2008

Bulletin d'information municipal de la commune de Dumbéa

NUMÉRO 2

→ En mairie page 2

→ Sur la commune page 3

## → Les priorités de l'équipe municipale

pages 4 et 5

→ Travaux et urbanisme page 6

→ Culture page 7

→ Infos pratiques page 8

## Édito

Sécurité, maîtrise de l'urbanisme, circulation, jeunesse, environnement, culture, voici les principaux domaines prioritaires qui retiennent actuellement toute notre attention. Ils ne sont évidemment pas nos seules préoccupations mais on peut dire qu'ils sont, en quelque sorte, les premiers grands chantiers de ce début de mandat. Une fois ceux-ci lancés, d'autres aussitôt suivront...

Le Maire,  
*Georges Naturel*

# Les priorités de l'équipe municipale

## → Nouveau visage en mairie

À la mairie, c'est au tour de la police municipale d'être renforcée et d'accueillir son nouveau chef, en la personne de Philippe Lissarrague.

### Philippe Lissarrague

Âgé de 46 ans, cet ancien gendarme expérimenté et polyvalent est entré dans la police municipale de Nouméa il y a 16 ans. Chef de brigade motorisée puis de roulement, Philippe Lissarrague a effectué ses 4 dernières années à Nouméa en tant que chef de la section d'intervention de l'unité de voie publique.

Le nouveau responsable de la police municipale habite la commune, à Nakutakoin.



Philippe Lissarrague et Stéphane Dalidec, le nouveau chef et son adjoint de la police municipale de Dumbéa.

## → Quel avenir pour Radio Océane ?

Le 14 août dernier, lors d'une conférence de presse conjointe, le maire, Georges Naturel, réaffirmait à Robert Lucas, président de l'association Dumbéa communication, le soutien de la mairie à Radio Océane, une radio qui doit rester apolitique tout en poursuivant son enracinement dans la commune. Extrait.



« (...) Il est clair, pour nous, qu'Océane ne doit, en aucune manière, contribuer aux déséquilibres politiques, ou les accentuer. Pour cela, elle est et doit rester apolitique. (...) Océane est une radio musicale de compagnie, avec une programmation aux couleurs de sa population dans toute sa diversité, ethnique et sociale, et de toutes les générations. (...) L'antenne d'Océane est offerte aux auditeurs dans une grande proximité. Les locaux de la

station qui appartiennent à la ville sont ouverts au quotidien à la population de Dumbéa. Océane est une radio communale, elle doit tout d'abord centrer son action sur Dumbéa, et produire une information locale de qualité. Comme pour le bulletin municipal - ce qui n'existait pas du temps de l'ancienne mandature -, elle sera aussi ouverte à l'opposition municipale. Elle se doit d'intégrer naturellement une dose d'intercommunalité, notamment avec le Mont-Dore, Païta et Nouméa.

Océane innovera en proposant dans sa grille des espaces offerts aux communautés présentes sur la commune et autour de Dumbéa.

Ces tranches, programmées en soirée, pourraient se faire dans la langue ou le langage de la communauté.

Ces émissions, souvent interactives, seraient largement consacrées à la vie associative, aux activités culturelles, sociales et sportives. (...) »

## → Inscription sur les listes électorales : n'attendez pas la fin de l'année !

Pour pouvoir voter à partir de l'année prochaine dans votre commune, vous devez vous inscrire au plus tard le 31 décembre de cette année à la mairie, auprès du bureau des listes électorales (tél. : 41 40 07). Pour cela, vous devez remplir un certain nombre de conditions, plus ou moins restrictives en fonction du type d'élections concernées. Explications.

### Principe

Tout électeur doit tout d'abord être inscrit sur la liste générale.

Cette inscription permet de participer aux élections nationales (présidentielle, législatives, municipales et européennes).

Pour pouvoir voter aux élections provinciales, prévues l'année prochaine, vous devez également être inscrits, dès cette année, sur la liste spéciale.

Si vous êtes inscrits sur la liste générale mais que vous ne remplissez pas les conditions pour pouvoir figurer sur la liste spéciale, alors vous êtes automatiquement inscrits sur le tableau annexe.

Liste générale = liste spéciale + tableau annexe

### Inscription à la liste générale

Conditions à remplir :

- Être de nationalité française ;
- Être majeur (il suffit d'avoir 18 ans avant le dernier jour de février 2009) ;
- N'être frappé d'aucune incapacité électorale ;
- En outre, pour être inscrit dans la commune, il faut soit :
  - Y posséder son domicile ;
  - Y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2009 ;
  - Y être inscrit pour la 5<sup>e</sup> fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales et déclarer vouloir exercer les droits électoraux dans la commune ;
  - Y exercer en qualité de fonctionnaire public assujéti à résidence obligatoire (aucun délai de résidence n'est exigé).

Pièces à produire au bureau des listes électorales :

- La carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité ;
- Un justificatif du domicile réel ou des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, d'électricité, etc..)

*Attention : les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2009 doivent prendre contact avec la mairie de Dumbéa, au plus tard le 31 décembre 2008, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.*

### Inscription à la liste spéciale

En l'absence de demande d'inscription sur la liste électorale spéciale, les électeurs, qui bien que justifiant des conditions pour être inscrits sur la liste électorale n'auraient pas déposé de demande d'inscription au plus tard le 31 décembre 2008, ne seront pas admis à participer à l'élection des membres des assemblées de province et du congrès. En cas de doute, renseignez-vous auprès du bureau des listes électorales (tél. : 41 40 07).

Conditions à remplir :

- être inscrit sur la liste générale au plus tard le 28 février 2009 ;
- justifier de 10 ans de résidence continue en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008, soit avoir un de ses parents remplissant les conditions pour être électeur au scrutin du 8 novembre 1998, soit avoir un de ses deux parents inscrit au tableau annexe et justifier d'une durée de domicile de 10 ans en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008.

Pièces à produire au bureau des listes électorales :

- La preuve de 10 ans de domicile en Nouvelle-Calédonie peut être établie par tous les moyens propres à emporter la conviction de la commission administrative spéciale (quittances de loyer, titres de propriété, certificats de scolarité, certificats de résidence fiscale, avis d'imposition, attestations de logement, attestation de travail, etc..).

### Tableau annexe

Si vous êtes inscrits dans le tableau annexe, vous ne pouvez donc voter que pour les élections nationales (présidentielle, législatives, municipales et européennes).

Mais si vous remplissez les conditions suivantes, il vous est encore possible de demander à être inscrit sur la liste spéciale, c'est-à-dire de devenir électeur aux élections provinciales prévues l'année prochaine :

- être inscrit sur la liste générale
- remplir l'une des 2 conditions suivantes :
  - être majeur depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1998 et avoir l'un de ses parents inscrit sur la liste spéciale (Fournir une attestation d'inscription du parent sur la liste spéciale ainsi qu'une copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance).
  - justifier de son domicile en continu en Nouvelle-Calédonie depuis les 10 dernières années (1998-2008) (Fournir au moins l'un des documents suivants : certificats de travail, attestation de résidence fiscale, bulletins de salaire, avis d'imposition, quittances de loyers ou d'électricité ou d'eau ou d'ordures ménagères ou de téléphone fixe, certificats de scolarité).

Votre dossier de demande d'inscription est à déposer au plus tard le 31 décembre 2008 à la mairie de Dumbéa. Votre dossier sera transmis par la mairie à une commission qui se prononcera en mars 2009.

*Important : rappelons que les absences hors de la Nouvelle-Calédonie durant ces 10 dernières années pour cause médicale, professionnelle, familiale, de formation, d'études... ne constituent pas forcément un obstacle, mais il convient de les justifier.*

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au bureau des listes électorales au 41 40 07.

**Voter, un droit mais aussi un devoir !**

## SPORT

## → 1<sup>ère</sup> compétition d'escrime sur Dumbéa

Mi-juillet, le club Les Escrimeurs de Dumbéa, créé en début d'année, a organisé sa première compétition, dans la salle de sport de Katiramona. C'était le 3<sup>e</sup> rendez-vous du circuit de la Ligue d'escrime de Nouvelle-Calédonie. À cette occasion, 10 jeunes sportifs ont participé au regroupement des « jeunes escrimeurs de moins de 8 ans » et ont été récompensés pour leur performance.

**Rappel :** les entraînements ont lieu le mardi soir, de 17h à 18h, dans la salle de sport d'Auteuil.



## → Passages de grade pour les judokas

Après une saison riche en événements sportifs, lors de laquelle les jeunes judokas de l'Association Judo Club de Dumbéa se sont particulièrement bien illustrés, les passages de grade ont récompensé leurs efforts et les ceintures de couleur ont fleuri sur le tatami. À l'approche de la nouvelle saison, l'AJCD prépare ses athlètes aux compétitions à venir, notamment à l'Open de Sydney qui se déroulera les 13 et 14 septembre prochain. À cette occasion, 11 jeunes accompagnés de leur entraîneur, Cyril Chevalier, participeront à cette compétition de niveau international. Souhaitons-leur bonne chance...



## ANIMATION

## → Tournée thématique à la mairie annexe

Mi-août, dans le cadre des opérations Information Jeunesse de la MIJ province Sud, la mairie annexe de Koutio a accueilli la Tournée thématique « Santé et Prévention ». Cette manifestation a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des plus fragiles en les sensibilisant sur des thèmes comme les MST, le sida, l'alcool, le cannabis, le diabète...

Divers intervenants ont participé à cette journée afin de transmettre des informations au public : les associations des Jeunes diabétiques, Vie sans drogue, Solidarité SIDA, ainsi que le centre de conseil familial, la DPASS, la gendarmerie et la DITTT avec la société Autochoc.



## → Commémorations du 14 Juillet

Un dépôt de gerbes a rendu honneur aux anciens combattants de Dumbéa. Écoliers et collégiens ont participé à la célébration aux côtés de représentants du Vanuatu. La journée s'est ensuite poursuivie au parc Fayard, avec un pique-nique républicain aux rythmes de la fanfare Malawi.



## → Tournoi jeunes du club d'Auteuil

Le tournoi jeunes du Tennis Club d'Auteuil remporte toujours autant de succès : 200 participants, de 8 à 18 ans, se sont mesurés dans une ambiance des plus conviviales. À signaler la participation de 12 Australiens, 11 Tahitiens et 8 Vanuatais qui, pour l'occasion, ont été accueillis dans des familles calédoniennes durant toute la durée du tournoi. Après la remise des prix, les jeunes sportifs ont partagé une « hamburger party ». Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !

→ Stage de natation

Du 8 au 19 septembre prochain, un stage de natation est prévu à la piscine de Koutio, de 9h30 à 11h30.

## → 18<sup>e</sup> Open international de golf

Du 9 au 16 août dernier, le green de Dumbéa a accueilli le 18<sup>e</sup> Open international. Côté amateurs, Adrien Peres et Charlotte Navarro ont réalisé les meilleurs scores. Le Tahitien Kirianu Blais s'est, quant à lui, offert sa première victoire chez les pros. Ce talentueux joueur, vainqueur de l'Open 1999 amateurs, s'est imposé devant l'Australien Jason Norris et le Calédonien Jean-Louis Guépy. Pour les mordus, vous pouvez visiter le site : [www.open.dumbea.net](http://www.open.dumbea.net)



Sécurité,  
 maîtrise de l'urbanisme,  
 circulation, jeunesse,  
 environnement, culture

# Les priorités de l'équipe mu

**6 axes principaux constituent les toutes premières priorités de la nouvelle équipe municipale en ce début de mandat.**

Il s'agit de tous les sujets qui concernent la sécurité, la maîtrise de l'urbanisme, la circulation, la jeunesse, l'environnement et la culture. Certes, les autres domaines de compétence de la mairie n'en sont pas moins considérés pour autant, loin s'en faut, mais ces 6 priorités répondent à un besoin urgent de l'ensemble des Dumbéens. Tour d'horizon.

## Une sécurité renforcée

La sécurité à Dumbéa passe par une indispensable restructuration de la police municipale. La nouvelle municipalité a en effet hérité d'une situation chaotique : au lendemain des élections municipales, il n'y avait pas de chef de la police en fonction, un adjoint partait, et 6 postes étaient non pourvus !

Aujourd'hui, un nouveau chef est en place, aux côtés de son adjoint. Trois recrutements sont actuellement en cours pour renforcer l'équipe actuelle de 4 fonctionnaires.

Un nouveau mode de fonctionnement va aussi être mis en place afin de permettre à la police d'être plus présente sur l'ensemble de la commune. Des campagnes préventives et répressives doivent en outre réduire l'incivilité : lutte contre le bruit, contre l'alcoolisme sur la voie publique, contre les animaux en divagation... *(Lire aussi page 6)*.

Avec l'Etat, nous relançons le Contrat local de sécurité qui fait intervenir tous les partenaires institutionnels, associatifs et privés concernés, avec un recentrage des objectifs sur des actions de proximité au cœur des quartiers, notamment pour ce qui concerne la lutte contre la délinquance.

Les effectifs de gendarmerie doivent prochainement augmenter à Dumbéa, de même que nous étudions la mise en place d'une nouvelle gendarmerie, plus apte à répondre leurs besoins et à ceux des administrés.

La sécurité, ce sont aussi les pompiers qui vont être parmi les premiers à bénéficier de l'intercommunalité. Si chaque mairie gardera sa compétence sur son territoire, une caserne intercommunale permettra de mutualiser les moyens et de coordonner les secours. Centre unique d'appels et de commandement, cohérence des interventions, etc.

Enfin, la fourrière intercommunale va enfin se concrétiser pour participer à la lutte contre la divagation des chiens errants, dont on connaît la dangerosité.

## Une circulation repensée

Les problèmes de circulation sont la préoccupation majeure de beaucoup d'administrés, car les nouveaux lotissements s'installent, et se connectent - sans étude préalable - sur les axes routiers existants qui deviennent de ce fait peu à peu inadaptés à l'accroissement du trafic. La situation est particulièrement sensible aux heures de pointe et ne peut que s'aggraver si rien n'est entrepris. Or, à Dumbéa, il n'y a jamais eu de réflexion sur un véritable plan global de déplacement. Nous y travaillons désormais.

Deux constats s'imposent cependant : ce sera long et les solutions concrètes seront aussi à trouver avec les autres communes limitrophes, mais également et surtout avec les autres partenaires institutionnels ou privés (province Sud, Nouvelle-Calédonie, Savexpress, etc. ).

La mairie souhaite par exemple fluidifier la circulation au rond-point de la piscine, ou bien réhabiliter la RT1 pour qu'elle redevienne un axe interurbain, roulant et sécurisé. En d'autres endroits, il faudra aussi parfois oser ralentir la circulation pour sécuriser les piétons et les enfants. La municipalité y travaille.

Autre dossier litigieux : le péage de la Savexpress, situé en plein milieu de la commune et qui pénalise bon nombre de Dumbéens ! La mairie (qui n'est paradoxalement même pas partie prenante dans cette société) juge cette situation inadmissible et souhaite la mise en application d'un tarif préférentiel pour les riverains du péage, voire à l'extrême la disparition de ce dernier du territoire de la commune !

Une circulation plus fluide passe aussi par une amélioration du réseau routier, mais aussi par l'utilisation d'autres moyens de déplacements alternatifs comme les transports en commun - qu'il faut développer - ou encore comme les modes doux, c'est-à-dire le vélo, la marche... Pour accompagner ce changement, la mairie va réaliser de véritables pistes cyclables ou pédestres, sécurisées et continues.



## Un environnement protégé

Certes, l'environnement est une compétence provinciale et n'entre que peu dans les attributions municipales. Néanmoins, la commune participe activement à la protection de notre environnement sur Dumbéa. Ainsi, en partenariat avec la SEM Mont-Dore Environnement, elle initie le tri sélectif avec la mise en place prochaine de quatre points d'apport volontaire.

En partenariat avec l'association Dumbéa Rivière Vivante, récemment réactivée avec le soutien de la commune, la commune souhaite réhabiliter véritablement les attraits de la rivière. Ainsi plusieurs actions vont peu à peu être entreprises pour préserver et valoriser ce patrimoine communal : protection de la source en amont, préservation des espèces, confortement des berges, élimination des décharges sauvages et mise en place de guetteurs dans la vallée de Dumbéa pour surveiller les éventuels départs de feux.

*La maison Lacroix, une vieille bâtisse rachetée par la commune, pourrait être réhabilitée en un lieu culturel pour les Dumbéens.*

## Une culture diversifiée

L'objectif municipal est que les Dumbéens s'amuse à Dumbéa ! Pour cela il faut offrir une véritable programmation culturelle diversifiée et de proximité sur la commune.

Pour y parvenir, la Ville réfléchit à la mise en place d'une véritable politique culturelle qui s'articulera autour de la nouvelle médiathèque municipale (dont l'inauguration est prévue dans les premiers mois de 2009), du centre culturel dont les actions doivent être développées, de l'antenne locale du conservatoire de musique de Nouvelle-Calédonie et de nouvelles offres de loisirs par le secteur privé (cinémas, etc. ). La réhabilitation de la maison Lacroix en un lieu culturel est également en projet.

Diversifier la culture sur Dumbéa, c'est aussi renouer les liens avec les communes jumelées. Il s'agit là d'une autre conception du jumelage, avec le développement d'échanges culturels et sportifs. L'équipe municipale y travaille déjà.

Riches de plusieurs communautés et cultures, la Ville se dotera par ailleurs d'une Maison des communautés apte à recevoir les multiples manifestations culturelles de nos administrés.



# Municipale



« **Se donner les moyens de réussir** »

## Une jeunesse accompagnée

Les moins de 25 ans, à Dumbéa, représentent 45 % de la population. Il faut donc les occuper, les divertir, les éduquer, les former.

La Maison du temps libre va ainsi être transformée en véritable Maison de la jeunesse, qui fait actuellement défaut sur la commune. Pour plus de proximité, des locaux municipaux inoccupés vont être réaménagés pour devenir de véritables petites Maisons du temps libre dans les quartiers. Dans un premier temps, deux sont prévues à Koutio et une à Val Suzon.

Les animations pendant les vacances vont être également développées, notamment par la pratique sportive.

Autre projet d'envergure, initié très prochainement : la mise en place d'activités dans toutes les écoles de Dumbéa lors des journées pédagogiques. Des heures appréciées entre copains et un souci en moins pour les parents...

Enfin, il est question de mettre en place des récompenses pour les 5 meilleurs élèves ou les plus méritants de chaque classe de la commune. Ainsi, les 3 meilleurs, le plus participatif et l'élève qui aura réalisé la meilleure progression tout au long de l'année se verront récompenser.

## Un urbanisme maîtrisé

Dans les dix prochaines années, Dumbéa sera la commune de Nouvelle-Calédonie qui connaîtra la plus grande évolution démographique. De grands projets contribuent à cet accroissement : la ZAC Dumbéa-sur-Mer, la ZAC Panda, l'urbanisation du futur centre ville autour du lycée du Grand Nouméa, ainsi que le nord de Koutio.

La difficulté réside dans la nécessité d'anticiper ce fort développement tout en rattrapant l'énorme retard que Dumbéa connaît aujourd'hui en matière d'infrastructures publiques (écoles, routes, plateaux sportifs, etc.) et d'urbanisme. A titre d'exemple, il manquera une école et demie à la prochaine rentrée scolaire pour accueillir dans les meilleures conditions nos enfants.

L'objectif est de changer l'image de Dumbéa : d'une cité-dortoir en une commune dynamique et animée, dotée d'une activité économique, sociale et culturelle très dense.

Il s'agit donc d'améliorer l'existant tout en anticipant sur les projets futurs. Sans perdre de vue que l'engagement de la nouvelle majorité consiste à ce que cette urbanisation profite d'abord aux Dumbéens ainsi qu'à leurs enfants.

Pour cela, la mairie s'appuie sur un outil : son Plan d'Urbanisme Directeur (PUD). Le PUD définit la vocation des secteurs (zones industrielle, agricole, résidentielle, urbaine, naturelle protégée) et les règles de construction selon le terrain occupé. Voté en 2003, le plan est désormais révisable pour offrir les meilleures garanties d'une urbanisation maîtrisée.

Durant trop longtemps, la municipalité a confié l'urbanisation de son territoire à d'autres... C'est fini ! La commune veut désormais gérer elle-même son urbanisation, pour qu'elle se fasse pour les gens de Dumbéa et leurs enfants, et non contre eux !

Pour cela, nous reprenons progressivement place dans les instances concernées pour suivre l'avancée des réalisations en cours et anticiper – quand cela est encore possible – sur d'éventuels problèmes futurs.

Cette maîtrise connaît cependant des limites : les ZAC (zones d'aménagement concerté) échappent aux règles municipales du PUD. A Dumbéa, cela concerne la ZAC Panda et celle de Dumbéa-sur-Mer, dont l'urbanisation est directement gérée non pas par la mairie mais par la province Sud, via la Secal. Une situation qui n'est pas... simple : l'urgence de ces derniers est de livrer rapidement des logements sociaux (59 % des livraisons de logements prévues). C'est très différent des objectifs fixés par la commune, comme par exemple la recherche d'un plus grand confort, d'un meilleur bien-être et d'une véritable amélioration du cadre de vie des habitants de Dumbéa, qu'ils soient nouveaux ou anciens !

**Le Dumbéa : Cela fait maintenant 5 mois que vous êtes élu à la tête de la commune. Pouvez-vous nous dresser le bilan de vos premières actions ?...**

**Georges Naturel :** 5 mois, c'est à la fois long et court... Il a fallu dans les toutes premières semaines réaliser un état des lieux de la commune. Notre souci immédiat a été de réorganiser l'outil municipal, c'est-à-dire la mairie et ses services. Au sein du personnel, j'ai senti un esprit volontaire, un vrai potentiel pour accompagner le changement souhaité par les administrés. Mais il lui manquait dans la plupart des secteurs des cadres et une méthode de fonctionnement efficace. Nous avons recruté les cadres qui manquaient, instauré de nouvelles méthodes de travail, plus performantes, plus efficaces et plus modernes.

Parallèlement à cette réorganisation, nous avons poursuivi la gestion communale qui était en cours, lancé un audit financier de la Ville, arrêté certains projets que nous avons jugés inadaptés, trop onéreux ou inopportuns, à l'image de celui de la nouvelle mairie...

**Le Dumbéa : Comment avez-vous déterminé les priorités ?**

**GN :** Les premières priorités que nous évoquons – sécurité, maîtrise de l'urbanisme, circulation, jeunesse, environnement et culture – sont celles qui requièrent actuellement toute notre attention. Parce qu'il y a urgence. Dans un an, certaines d'entre elles, dont les chantiers seront lancés laisseront la place à d'autres dossiers. Pour l'instant, nous avons beaucoup de rattrapage à faire. Je prends 2 exemples. Pour la rentrée prochaine, soit dans moins de 6 mois, il nous manquera une école et demie pour répondre à la demande. C'est un problème qui normalement se prépare 2 ans avant pour avoir le temps de construire des classes supplémentaires, voire des écoles. C'est-à-dire que pour la rentrée de février 2009, l'équipe municipale précédente aurait dû s'en préoccuper au plus tard en début 2007 !

Aujourd'hui, nous devons gérer le retard pris afin que la rentrée 2009 se fasse dans les meilleures conditions possibles, tout en préparant déjà les rentrées 2010 et 2011... et ce avec les marges budgétaires incertaines qu'on nous a laissé !

Le second exemple : ce sont les réseaux d'eau et d'assainissement sur l'ensemble de la commune. Un exemple : rien que pour le Nord de la commune en matière d'eau potable, 1,2 milliard de francs sont nécessaires pour rénover et renforcer les réseaux...

**Le Dumbéa : N'y a-t-il pas d'autres priorités ?**

**GN :** Bien sûr que si : les 6 priorités définies ici ne sont pas nos seules préoccupations. L'adressage, la régularité de l'enlèvement des poubelles, le manque de pression de l'eau potable dans certains lotissements comme tous les autres sujets suscitent pour nous beaucoup d'intérêt. D'ailleurs, bien souvent, ils se retrouvent dans plusieurs de ces domaines prioritaires. Je veux citer par exemple le sport, que l'on va retrouver dans la jeunesse mais aussi dans l'urbanisme et dans le transport. Même chose pour l'action sociale, que l'on aborde dans l'urbanisme, la jeunesse, la culture, la sécurité...

**Le Dumbéa : Comment comptez-vous vous y prendre ?**

**GN :** Je crois que l'important est d'abord d'avoir un outil municipal efficace, j'en ai déjà parlé. Mais lui seul ne peut pas tout résoudre. Il est nécessaire, en parallèle, de s'appuyer sur des finances saines et sûres !

Dans l'immédiat, les dépenses de fonctionnement ont été réduites et les projets non indispensables stoppés pour redresser les comptes publics et favoriser l'investissement.

En outre, je souhaite beaucoup, quand cela est possible, développer l'intercommunalité entre les 4 communes du Grand Nouméa afin de mutualiser les moyens et de partager les coûts de nos actions. Les excellents rapports que j'entretiens avec les maires des communes voisines vont nous permettre de concrétiser enfin cette coopération intercommunale dont Dumbéa a trop longtemps été le frein.

Enfin, dans la méthode de travail, je souhaite une rupture avec ce qui se faisait à Dumbéa jusqu'à présent. Il s'agit d'abord de planifier, de penser la ville sur plusieurs années. Ne plus subir son développement mais le prévoir, le gérer et l'accompagner.

A cette gestion à moyen et à long termes, j'ajouterai également une plus grande participation de la population. En effet, on ne gère plus une cité en 2008 comme on le faisait en 1988 ! Les habitants sont en droit d'attendre une plus grande proximité du service public, une plus grande écoute aussi et davantage de responsabilités. Et pas seulement au moment des élections ! *(sourire)*

Ainsi, je souhaite donc concrétiser rapidement la mise en place de conseils de quartier sur la commune, afin que chacun puisse s'exprimer et participer à la gestion de la ville. Le premier d'entre eux a vu le jour le 20 août dernier, à Katiramona.

## → Les derniers arrêtés municipaux

### Consommation d'alcool dans les lieux publics

(...) Il est rappelé qu'il est strictement interdit de vendre et/ou de consommer des boissons alcoolisées ou fermentées dans les lieux publics, tels que les parcs, jardins, installations sportives, voies, places et autres lieux publics... sur tout le territoire communal.

Il est également interdit de consommer de l'alcool dans les établissements scolaires et de formation, dans les services publics accueillant du public et dans les transports collectifs terrestres locaux sur la commune de Dumbéa.

Quiconque sera trouvé en état d'ivresse manifeste dans les rues, chemins, places, cafés, débits de boissons ou autres lieux publics sera puni des peines prévues par le Code pénal applicable en Nouvelle-Calédonie et la réglementation locale en vigueur.

Quiconque vendra des boissons tirant plus de 1, 2 degré d'alcool à des personnes manifestement en état d'ivresse sera passible des peines prévues pour ce chef. (...)

## → Animaux en divagation

(...) Les propriétaires ou gardiens d'animaux, et spécialement de chiens et de chats, sont tenus de prendre toute disposition propre à empêcher leur divagation sur le territoire de la commune de Dumbéa.

Est considéré comme étant en divagation tout animal qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître ou de son gardien, qui se trouve hors de portée de voix de ces derniers ou de tout instrument permettant son rappel, qui est trouvé hors des limites clôturées de son propriétaire ou de celui qui en assure la garde et n'étant pas tenu en laisse.

Tout chien ou tout chat trouvé en divagation sans être tatoué ou muni d'un collier portant le nom et les coordonnées de son propriétaire est considéré comme animal errant et sans maître.

(...)

Les animaux trouvés en divagation sur la voie publique, dans les magasins d'alimentation, les marchés de denrées ou dans les conditions visées précédemment seront immédiatement saisis par les agents des services municipaux compétents, et mis en fourrière. (...)

Un panneau signalant la présence d'un chien dans une propriété privée sera installé de manière à être visible de la voie publique.

À défaut de clôture, tout propriétaire ou gardien d'animaux devra veiller par tous les moyens (attacher, enfermer, enchaîner...) à ce que ses animaux ne puissent causer un accident, soit aux personnes, soit aux animaux domestiques. (...)

Lors des déplacements, tout chien devra impérativement être tenu en laisse. (...)

## → Les chantiers en cours...

Profitant de sa fermeture annuelle, des travaux d'entretien et de rénovation ont été réalisés à la piscine municipale. Sa réouverture est prévue pour le 6 septembre.



Plusieurs réceptions de travaux sont programmés pour septembre : le parc pour enfants des Alamandas, la route de la Boucle de Franko et la médiathèque. Pour cette dernière, l'ouverture au public est prévue début 2009. Avant cette date, plusieurs mois sont encore nécessaires pour l'équiper de livres, CD, CD-Rom et autres ordinateurs. En outre, la clôture existante ainsi que les abords du bâtiment ne sont pas définitifs.

Bonne nouvelle : la procédure de classement des voies de la Pointe à la Dorade est en cours.

Par ailleurs, l'urbanisation des ZAC a commencé : les premiers permis des ZAC Centre Urbain de Koutio et Dumbéa-sur-Mer ont été déposés.

## → Permis de construire, un PUD à respecter !

Pour toute construction nouvelle, amélioration ou pour tout agrandissement de l'existant, une demande de permis de construire doit être effectuée.

Toutes les constructions (habitations principales, annexes, garages, carports, buanderies, débarras, vérandas, abris de jardin, murs de clôture) et tous les terrassements sont soumis à ce permis de construire.

Pour tout renseignement, contactez le service urbanisme de la mairie, au 41 40 12.

## → Attention à la dengue !

La dengue est toujours présente sur notre commune. La population doit donc poursuivre le nettoyage de ses propriétés, notamment l'enlèvement de toutes les poches d'eau stagnante.

Pensez toujours à nettoyer le tour de vos maisons, vos jardins, videz tous les récipients qui contiennent ou qui pourraient contenir de l'eau stagnante. Aujourd'hui, nous devons tous agir pour lutter efficacement contre l'*Aedes aegypti*.

## → Adressage, prenez et placez votre numéro !

Si vous n'avez pas la petite plaque en votre possession, vous devez appeler les services de la mairie qui vérifieront votre numéro de rue et vous prépareront une attestation d'adresse. Vous pourrez alors aussitôt retirer votre numéro et votre attestation à la mairie annexe.

Renseignements au 41 40 06.



### → Halte aux feux !

En cas d'incendie :  
appelez le 18  
ou le 41 00 18

Indiquez avec précision  
le lieu, les abords, les  
moyens d'accès connus  
et, si possible, la direction  
prise par le feu.

Les feux de brousse mettent en danger des vies humaines et coûtent très cher à la collectivité. Les conséquences écologiques sont lourdes : destruction de la végétation et érosion des sols. Rappelons que, par arrêté municipal, toute mise à feu de végétaux est interdite du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars sur tout le territoire communal, et reste interdite toute l'année dans les lotissements et les morcellements de Dumbéa.

Allumer un feu est un acte grave qui peut avoir des conséquences dramatiques. Les auteurs présumés peuvent être poursuivis devant les tribunaux et les coupables pourraient avoir à payer les préjudices occasionnés, y compris le coût de l'intervention des secours.

Il est recommandé de débroussailler autour des habitations et le long des clôtures afin de limiter la propagation des feux.

## Planning de ramassage des déchets verts

Volume maximum de 1 m<sup>3</sup> de déchets verts, uniquement aux dates mentionnées ci-dessous. Déchets encombrants : uniquement en novembre, aux dates de collecte des déchets verts ! Ils ne doivent donc être déposés ni en septembre ni en octobre ! Uniquement les déchets verts.

**Zone 1**  
Samedis 6 septembre et 4 octobre  
Mont-Koghis, Giozzi, Les Pinèdes, Gelin, Les Horizons, Les Cycas, Les Alamandas, Douvier-Renard, Assen-Aïda, Berton, route des Deux-Communes, Pointe à la Luzerne, Val d'Auteuil.

**Zone 2**  
Samedis 13 septembre et 11 octobre  
Katiramona-Poncet, avenue Boutan, route de Nondoué, Chabert, route de Koé, route de Carigou, route de la Couvelée, Calvaire, route des Palmiers.

**Zone 3**  
Samedis 20 septembre et 18 octobre  
Fayard-Auteuil, SICNC, Numa-Joubert, FSH 1<sup>er</sup> secteur (dont la rue A. Schweitzer), Jacarandas, Pointe à la Dorade.

**Zone 4**  
Samedis 27 septembre et 25 octobre  
Secal Koutio  
FSH 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> secteur.



## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

**Une entrée libre et gratuite**

Petits et grands, parents et grands-parents, chacun pourra trouver des livres, des magazines et des journaux en tous genres, à consulter sur place.

**Lire à la maison et visiter Internet**

Pour emprunter les ouvrages, une cotisation annuelle est demandée : enfant 500F, adulte 1000F, famille 2500F. L'adhésion permet d'emprunter 3 livres et 2 revues pour 15 jours. L'adhérent peut également consulter Internet, des jeux éducatifs ou des cédéroms.

## → La natte qui raconte

Tous les mercredis, de 14h à 15h, c'est le rendez-vous préféré des enfants de 7 à 12 ans. Des histoires d'ici et d'ailleurs, des livres à surprises, des jeux de lecture. Gratuit.

**Bibliothèque municipale**

Tél. : 41 95 55

56 avenue d'Auteuil, au centre culturel de Koutio.

Du mardi au vendredi : de 13h à 17h

Mercredi : de 9h à 12h et de 13h à 17h

Samedi : de 9h à 12h

**Centre culturel de Koutio**

Tél. : 41 23 07

Fax : 41 20 20

Du lundi au jeudi, de 7h30 à 15h30

Le vendredi, de 7h30 à 14h30.

**Maison du temps libre**

Tél. : 43 24 00

256 avenue d'Auteuil, Koutio.

mtl@mairie-dumbea.nc

## → Dumbéa sous l'emprise des pirates, corsaires et aventuriers

Jusqu'à mi-octobre, la bibliothèque de Dumbéa invite tous les équipages de la commune à remonter le temps pour un voyage dans l'univers des pirates : expositions, spectacle, ateliers de création, jeu de piste et chasse au trésor... Petits et grands sont conviés à participer à toutes ces animations gratuites pour s'amuser, explorer et surtout rêver !

**La chasse au trésor du Nautou**

Du mercredi 20 août au samedi 18 octobre, partez à la chasse au trésor du Nautou.

10 clés sont cachées en 10 endroits de Nouméa, du Mont-Dore et de Dumbéa. Une seule clé ouvre le coffre où est enfermé le trésor d'une valeur de 150 000F !

Tous les équipages du Grand Nouméa sont invités à résoudre les énigmes et à décrypter les indices que les flibustiers leur ont laissés sur leurs communes respectives...

Le trésor sera peut-être à vous !

Règlement et inscriptions à la bibliothèque municipale. Tél. : 41 95 55.

**À l'abordage, moussaillons !**

Du mardi 9 septembre au samedi 4 octobre, les enfants de 7 à 12 ans sont conviés au grand jeu de piste *À l'abordage, moussaillons !*

Recherches et astuces permettront d'infiltrer le repaire des pirates et des flibustiers.

La grande finale est prévue le samedi 18 octobre. Bonne chance...

Renseignements et inscriptions à la bibliothèque. Tél. : 41 95 55.

**Expositions autour des pirates**

Pendant tout le mois de septembre, la bibliothèque propose deux expositions sur les pirates : « Les pirates » de fiction » pour la jeunesse et « Les pirates célèbres » pour les adultes.

**Les ateliers « Pirates »**

Pour les enfants de 5 à 11 ans.

Les mercredis, de 15h à 16h,

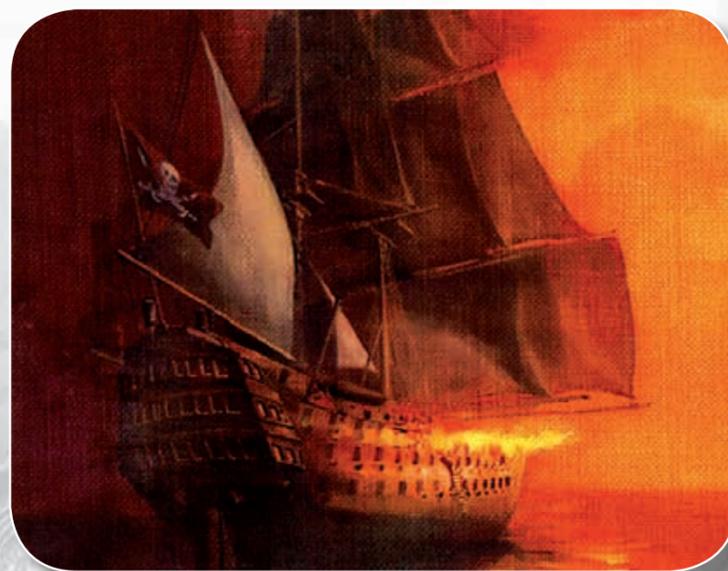
10 septembre : création de pavillons pirates

17 septembre : création de cartes au trésor

1<sup>er</sup> octobre : création de coffres au trésor

et d'accessoires de pirates.

Renseignements et inscriptions au 41 95 55.



## Spectacle au centre culturel de Koutio

**La nuit des pirates**

La compagnie Fariboles présente *La nuit des pirates*, le mercredi 15 octobre, à 14h, au centre culturel de Koutio. Ce spectacle s'adresse aux enfants à partir de 10 ans.

## MAISON DU TEMPS LIBRE

## → Antenne de Dumbéa du Conservatoire de musique

**Piano**

Le mercredi de 11h à 17h avec Alain Laban

**Formation musicale**

Le mercredi de 17h à 18h (P1)

Le mercredi de 18h à 19h15 (P2) avec Cécile Cocquet

**Trompette**

Le jeudi de 15h45 à 19h avec Charlie Dorey

**Saxophone**

Le jeudi de 16h à 18h avec Alexandre Harvey

**Guitare**

Le jeudi et le vendredi de 16h à 20h avec Patrick Bremond

**Batterie**

Le jeudi de 16h à 17h avec Stéphane Renier

Le vendredi de 16h à 19h avec Stéphane Renier

**Atelier de groupe**

Le jeudi de 17h à 18h avec Stéphane Renier

Le jeudi de 18h à 19h avec Alexander Harvey

**Basse**

Le vendredi de 16h à 19h avec Stéphane Fernandez

Batterie, piano, saxophone, guitare, basse, trompette, formation musicale, il y en a pour tous les goûts à la Maison du temps libre. Renseignements au 24 63 15. Répétitions de groupes : inscriptions auprès de Jimmy (tél. : 43 24 00)



# → Agenda

## Septembre

Pendant tout le mois, à la bibliothèque municipale : Exposition sur les pirates, ceux de fiction pour la jeunesse et les plus célèbres pour les adultes. (Lire page 7)

**Mardi 2**  
Golf : seniors (Tél. : 41 80 00)

**Mercredi 3**  
Fête de l'école Les Bengalais

**Vendredi 5**  
Loto de l'école Les Jacarandas

**Samedi 6**  
Vide-grenier : de 8h à 12h, place de Koutio, face à la poste (Tél. : 41 23 07)  
Natation : ouverture de la piscine (Tél. : 41 24 40)  
Judo : compétition et loisirs (Tél. : 41 22 26)  
Tennis : double mixte  
Judo : Coupe ceinture et loisirs (AJCD)

**Dimanche 7**  
Tennis : double mixte

**Du lundi 8 au vendredi 12**  
Atelier « Art et danse » : moderne-jazz, hip-hop, de 9h à 12h, pour les enfants de 9 à 12 ans

Atelier « Musique » : découverte de la percussion et du didjeridoo, au centre culturel de Koutio, de 13h30 à 15h30, pour les enfants de 8 à 15 ans  
Natation : stage de 9h30 à 11h30  
Judo : stage juniors et seniors

**Mercredi 10 septembre**  
Ateliers « Pirates » : création de pavillons pirates, à la bibliothèque municipale, de 15h à 16h, pour les enfants de 5 à 11 ans

**Vendredi 12 septembre**  
Rencontres avec le cercle des écrivains du Pacifique. Soirée animée par Gilbert Thong, de 18h à 21h au centre culturel de Koutio

**Samedi 13 septembre**  
Golf : T Pro, promotion hommes et femmes

**Dimanche 14 septembre**  
Golf : T pro, promotion hommes et femmes

**Du lundi 15 au vendredi 19 septembre**  
Atelier « Art et danse » : moderne-jazz, hip-hop, de 9h à 12h, pour les enfants de 9 à 12 ans  
Natation : stage de 9h30 à 11h30  
Judo : stage juniors et seniors

**Mardi 16 septembre**  
Handball : AS Dumbéa Hand, salle omnisports d'Auteuil

**Mercredi 17 septembre**  
Ateliers « Pirates » : création de cartes au trésor, à la bibliothèque municipale, de 15h à 16h, pour les enfants de 5 à 11 ans



**Vendredi 19 septembre**  
Cinéma : Les Simpson le film au terrain de loisirs de Katiramona, à 19h

**Samedi 20 septembre**  
Golf : GP Challenge de Dumbéa  
Force athlétique : Coupe de Calédonie à Auteuil

**Dimanche 21 septembre**  
Golf : GP Challenge de Dumbéa

**Mercredi 24 septembre**  
Golf : GP Challenge de Dumbéa et BNP Air France

**Vendredi 26 septembre**  
Judo : regroupement des 18-20 ans

## Octobre

**Mercredi 1<sup>er</sup> octobre**  
Ateliers « Pirates » : création de coffres au trésor et d'accessoires de pirates, à la bibliothèque municipale, de 15h à 16h, pour les enfants de 5 à 11 ans

**Vendredi 3 octobre**  
Loto de l'école L'Oasis

**Samedi 4 octobre**  
Loto de l'école Victorien-Bardou  
Badminton : Championnat territorial en simple

**Dimanche 5 octobre**  
Badminton : Championnat territorial en simple  
Golf : AGCD

**Mardi 7 octobre**  
Golf : seniors

**Jeudi 9 octobre**  
Jeudi du centre-ville de la Ville de Dumbéa

**Vendredi 10 octobre**  
Loto de l'école Louis-Bénébig  
Kermesse de l'école Les Bengalais  
Loto de l'école Les Colibris

**Samedi 11 octobre**  
Kermesse de l'école Les Myosotis

**Mercredi 15 octobre**  
Spectacle au centre culturel de Koutio, La nuit des pirates, à 14h, à partir de 10 ans  
Vente de gâteaux de l'école Victorien-Bardou  
Golf : tournoi dames

**Dimanche 19 octobre**  
Rugby : tournoi à 7  
Golf : « le 19<sup>e</sup> »

**Samedi 25 octobre**  
Judo : regroupement benjamins, minimes et cadets

**Jeudi 30 octobre**  
Fête de Noël de l'école Les Colibris  
Forum de l'emploi et des carrières à la maison du temps libre

# → Numéros utiles

Mairie de Dumbéa : 41 40 00 / Fax : 41 80 40  
Mairie annexe : 41 40 30 / Fax : 41 64 66

Service de l'état civil : 41 40 07

Services techniques : 41 40 06 / Fax : 41 40 03

Service de l'urbanisme : 41 40 12 / Fax : 41 40 03

Service culture et fêtes : 41 23 07 / Fax : 41 20 20

Centre culturel : 41 23 07 / Fax : 41 20 20

Bibliothèque : 41 95 55 / Fax : 35 19 96

Maison du temps libre : 43 24 00 / Fax : 43 24 00

Service sports et jeunesse : 41 22 26 / Fax : 41 22 26

Piscine : 41 24 40 / Fax : 41 22 93

Golf : 41 80 00 / Fax : 41 94 47

Caisse des écoles : 41 02 50 / Fax : 41 02 52

CCAS : 41 40 28 / Fax : 41 40 33

Centre de secours : 41 00 10 / Fax : 41 00 14

Police : 41 88 88 / Fax : 41 00 80

# → Du 8 au 19 septembre Activités des vacances scolaires

## Le pass-vacances de la Maison du temps libre



Le pass-vacances est mis en place pendant les petites périodes de congés scolaires. Les enfants et les jeunes, de 6 à 15 ans, pratiquent toutes sortes d'activités socio-éducatives, artistiques, sportives et ludiques, sous la forme d'ateliers tournants.

**Les ateliers proposés : fabrication de papier, poterie, danse, sports collectifs, environnement, gravure, multimédia.**

Ces ateliers, situés à la Maison du temps libre, au-dessus de la caserne des pompiers, sont ouverts de 7h30 à 16h30. Ils sont dirigés par une équipe pédagogique compétente composée d'intervenants spécialisés et d'animateurs diplômés.

### Les tarifs, repas inclus, sont les suivants :

- 5500F, par semaine et par enfant, avec un tarif dégressif pour 2 et 3 enfants.
- Le pass-vacances est gratuit pour les personnes titulaires de la carte aide médicale A et B.
- Les bons Cafat sont acceptés et donnent droit à 3000F de réduction.

À noter qu'une navette gratuite est prévue pour prendre les enfants au sud et au nord de la commune.



## Art, danse et musique au centre culturel de Koutio

Les activités gratuites du centre culturel de Koutio :

### Un atelier « Musique », pour les enfants de 8 à 15 ans.

Découverte de la percussion et du didjeridoo, du 8 au 12 septembre, de 13h30 à 15h30.

Le stage comprend :

- un apprentissage du rythme sur la base de percussions traditionnelles africaines, avec l'ensemble des instruments d'accompagnement ;
- des chants traditionnels africains ;
- la possibilité de faire un tour du monde musical avec la découverte d'instruments typiques de différents pays (Brésil, Tibet, Inde...);
- l'apprentissage du didjeridoo et l'initiation à la respiration circulaire ;
- la mise en place d'un spectacle en fin de semaine.

### Un atelier « Art et danse » moderne-jazz, hip-hop, pour les enfants de 9 à 12 ans.

1<sup>ère</sup> session du 8 au 12 septembre : danse moderne-jazz, de 9h à 12h.

2<sup>e</sup> session du 15 au 19 septembre : danse urbaine et hip-hop, de 9h à 12h.

L'objectif de ce stage est de former et de sensibiliser les jeunes aux domaines de la danse urbaine, hip-hop et moderne-jazz, par le biais d'ateliers animés par des intervenants agréés.

**Attention, les places sont limitées.**

Pour tout renseignement ou toute inscription, contacter le 41 23 07.

### Conditions d'inscription

Pour participer aux ateliers, l'inscription est obligatoire. Elle se fera à la MTL, auprès de Valérie Bati, à partir du lundi 1<sup>er</sup> septembre prochain.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- le carnet de santé (vaccinations) de l'enfant ;
- l'aide médicale pour les titulaires ;
- la lettre de la Cafat pour les détenteurs de bons.

Pour tous renseignements, contacter Valérie Bati, par fax ou téléphone, au 43 24 00.

